

ÉCONOMIE

Kédougou :
une production de 4.968
tonnes de riz en 2024



P. 2

INFRASTRUCTURES

Kaffrine étrenne sa nouvelle
grande mosquée



P. 2

DÉVELOPPEMENT

Ousmane Sonko :
« Tout est fin prêt pour le
lancement de 60 projets »



P. 3

CINÉMA

1925 - 2025 : LE CENTENAIRE DE PAULIN SOUMANOU VIEYRA

L'historien, critique de cinéma, producteur et réalisateur bénino-sénégalais, Paulin Soumanou Vieyra, né le 31 janvier 1925, et le centenaire de la naissance cette année, a figé, dans des textes et des films, la mémoire des cinémas africains. Il a apporté une grande contribution à la pose des fondations d'un édifice cinématographique ayant permis la réalisation d'œuvres de nombreux cinéastes.

LIRE PAGES 7 & 8



MUSIQUE : DES LÉGENDES DU HIP-HOP GALSEN ENCHANTENT LE GRAND THÉÂTRE NATIONAL



Dakar – Des pionniers du rap sénégalais ont créé une belle ambiance, vendredi, dans la salle de spectacle du Grand Théâtre, devant un public de nostalgiques et de jeunes de la nouvelle génération, venus assister à cette soirée de retrouvailles riche en émotions et en symbolisme.

C'est le groupe afro-rap hardcore, Rapadio (ou Rap' Adio) fondé au Sénégal par Keyti ou KT (Cheikh Sène), Deug Iba (Ibrahima Ndiaye) et Daddy Bibson (Cheikh Bounama Coly), ex-membre de Pee Froiss, qui a ouvert ce concert organisé par le label Optimist Produktion pour célébrer

trente-cinq ans d'existence du rap sénégalais, devant une foule électrique composée de fan de la première heure, qui ont grandi avec ces icônes du rap, et de jeunes attirés par l'héritage musical et la modernité du genre. Pendant cinq heures, des groupes mythiques des années 1990 à l'instar de Jant Bi, Bat Haillon Blin-D, Gaston Bandit Mic, CBV, Da Brains, Ngaaka Blind D, Was BMG 44, Sister Fa, Pee Frois, PBS et la chanteuse Viviane Chidid, ont illuminé la scène devant un public venu nombreux venu assister à ce spectacle dont le parrain était le chanteur Youssou Ndour. La ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, Khady Diène Gaye, le Directeur général du Port de Dakar, Wally Diouf Bodian, l'ancien maire de la ville de Dakar, Barthélémy Diaz, ainsi que plusieurs autorités administratives ont assisté à l'évènement. Avec des cris d'enthousiasme et une énergie palpable ponctuée par des salves d'applaudissements, ces mélomanes ont accompagné les légendes, désormais mûres, qui se sont relayées sur scène avec une présence imposante, mêlant charisme et sagesse, à travers notamment leur accoutrement streetwear, symbole de leur lien indéfectible avec la culture urbaine. Les spectateurs visiblement envahis par les souvenirs qui affluent ont chan-

té en chœur avec leurs idoles durant tout le spectacle, scandant dès les premières notes, les paroles de tous ces morceaux emblématiques qui ont marqué une époque. Le moment fort du spectacle a été l'entrée du jeune rappeur Ngaka Blindé, invité sur scène par Bakhaw de Da Brains et Simon de Bisbi Clan. Ensemble, ils ont revisité la chanson Link, en y ajoutant une touche contemporaine, créant ainsi un pont historique entre deux générations. Au-delà du divertissement, les artistes ont aussi délivré des messages empreints de réflexions sociales et culturelles. Ils ont appelé à l'unité et la cohésion, la lutte contre l'injustice, le culte du travail, des valeurs qui ont toujours été au cœur du rap sénégalais. Ils rappellent également l'importance de rester authentique tout en s'adaptant aux évolutions de la société. Les organisateurs ont aussi rendu hommage aux grands animateurs, danseurs et graffeurs qui ont accompagné l'évolution de la culture urbaine au Sénégal. Le spectacle qui illustre la vitalité du rap sénégalais s'est terminé dans une apothéose collective, avec tous les artistes sur scène face à un public ému et galvanisé par ce voyage musical. ■ Moussa Konté

ÉCONOMIE

■ Par Ibrahima Diébakhaté

Kédougou – La région de Kédougou a enregistré une production totale de 4.968 tonnes de riz en 2024, a-t-on appris de Omar Sané, chef d'antenne de la Société de développement agricole et industriel (SODAGRI).

«Une énorme quantité de riz a été produit l'année dernière dans la région de Kédougou et nous avons mis en place dans les différentes communes des points de vente de semences dans le cadre de nos missions de suivi», a-t-il dit. Il s'entretenait avec l'APS pour revenir sur toutes les activités rizicoles de la campagne agricole en 2024 à la Direction régionale du développement rural (DRDR).

Le rendement moyen du riz pluvial de la campagne dans la région de Kédougou est estimé à 3,09 tonnes à l'hectare en 2024, a indiqué Omar Sané.

«Nous avons obtenu en 2024 au niveau régional un rendement moyen de 3,09 tonnes/ha de riz pluvial dans les bas-fonds de Kédougou sur une superficie totale de 1.523,86 hectares» a-t-il dit, relevant que les semences paysannes sont moins performantes que les semences certifiées par l'Etat du Sénégal. M. Sané a déploré les difficultés auxquelles son service est confronté, notamment le déficit de personnel et le problème de mobilité.

KÉDOUGOU :
UNE PRODUCTION DE 4.968 TONNES DE RIZ EN 2024



«Nous avons un problème de dispositif technique et de collecte de données. Nous sommes confronté aussi à un déficit de personnel et de véhicule de service pour faire correctement le travail de suivi», a-t-il souligné.

Il a évoqué aussi le faible niveau d'aménagement des parcelles de production et le faible taux de mécanisation dans les terroirs agricoles. «On a des statistiques très faibles en tout cas cette année en terme de superficie

labourée et aménagée de façon mécanisée. Et nous avons noté également des difficultés dans les activités des postes récoltes», a-t-il souligné encore.

Dans le cadre de la production maraichère, le chef d'antenne de la SODAGRI a indiqué que son service est en train d'accompagner 14 blocs maraîchers dans les départements de Kédougou et Salemata. ■

INFRASTRUCTURES

KAFFRINE ÉTRENNE SA NOUVELLE GRANDE MOSQUÉE

■ Par Cheikh Tidiane Sarr

Kaffrine – La ville de Kaffrine étrenne une nouvelle grande mosquée dont les travaux ont coûté plus de 200 millions de francs CFA. L'édifice religieux a été inauguré, vendredi, en présence du Secrétaire d'Etat à l'Urbanisme, au Logement et à l'hygiène publique, Momath Talla Ndao. L'infrastructure, bâtie sur une superficie de plus de 600 mètres carrés, est composée de quatre minarets, de cinq coupoles, des baies vitrées et d'un système de ventilation.

«Aujourd'hui, nous sommes ici pour inaugurer la grande mosquée de Kaffrine dont les travaux avaient été démarrés par l'ancien régime, par le biais de l'ex ministre de l'Urbanisme, du Logement et de l'hygiène publique, Abdoulaye Saydou Sow, maire de la commune de Kaffrine», a dit M. Ndao, précisant que «l'Etat, c'est une continuité».

L'inauguration de ce lieu de culte s'est déroulée en présence de plusieurs chefs religieux de la région dont Serigne Cheikh Ahmed Sy Ibn Serigne Abdoul Aziz Sy Dabakh, du maire de la commune de Kaffrine, du président du conseil départemental, Abdoulaye Vilane et de nombreux fidèles musulmans.

«J'ai toujours prié pour que Kaffrine puisse bénéficier d'une mosquée parmi les plus belles du pays», a sou-



tenu le maire de Abdoulaye Saydou Sow, signalant que les travaux de la grande mosquée ont coûté «plus de 200 millions de francs CFA».

Il a rappelé par ailleurs que la construction de cet édifice entrainait dans le cadre du Programme national de modernisation des villes religieuses, une volonté de l'ancien président de la République, Macky Sall.

Le guide religieux, Cheikh Ahmed Sy Ibn Serigne Abdoul Aziz Sy Dabakh, a prié pour un Sénégal de paix et de prospérité, avant d'insister sur l'entretien de la cette grande mosquée et le retour aux enseignements des différents érudits religieux. ■

SOCIÉTÉ NATIONALE
AGENCE DE PRESSE SÉNÉGALAISE
(APS)

ADRESSE :
Maison de la presse,
Rue 5 x Corniche ouest
Médina (Dakar)

DIRECTEUR GÉNÉRAL :
Momar Diong

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ET DES CONTENUS :
Amadou Samba Gaye

CHEF DE SERVICE :
Aboubacar Demba Cissokho

PHOTOGRAPHES :
Pape Demba Guèye
Dieylani Seydi
Aliou Sylla

MONTAGE / INFOGRAPHIE :
Essa Seck

SERVICE COMMERCIALE :
Yaye Fatou Ndiaye
Infoline : 77 280 96 96 - 77 280 95 95



SOCIÉTÉ

BASSIROU DIOMAYE FAYE : « IL N'Y A PAS D'ANTAGONISME ENTRE LES FORCES DE DÉFENSE ET LES POPULATIONS »

Guédiawaye – Le président de la République, Bassirou Diomaye Faye, a écarté, samedi, à Guédiawaye, en banlieue dakaroise, toute segmentation, différence, ou antagonisme entre les forces de défense et de sécurité et les populations.

« (...) il n'y a pas de segmentation ni de différence, encore moins d'antagonisme à noter ou à entretenir entre les forces de défense et de sécurité et les populations », a dit le président Faye qui s'exprimait ainsi lors du lancement officiel de la 9e édition de la journée nationale de nettoyage placée sous le thème : "Setal sunu gox, mtoy sunu kaarangué" (Un cadre de vie sain et propre est gage de sécurité).

« Les forces de défense et de sécurité proviennent des familles et parmi ces familles, il y a des enfants qui vont grandir et qui seront plus tard incorporés dans les services des forces de défense et de sécurité », a-t-il souligné. Les structures de l'Etat et les populations locales ont répondu massivement aux opérations de nettoyage qui ont démarré à 9h devant la préfecture de Guédiawaye. Le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité



publique est maître d'œuvre de la neuvième édition de la Journée nationale "Setal Sunu Réew".

M. Faye rappelé que les forces de défense et de sécurité « sont censées protéger les populations, et les sécuriser ». « Elles le feront d'autant mieux lorsqu'elles

vont coopérer dans le cadre des actions que ces forces de défense et de sécurité déroulent sur le terrain au quotidien », a-t-il ajouté. Plusieurs officiels et personnalités de l'Etat ainsi que des élus locaux étaient présents à cette neuvième édition de la journée de nettoyage. ■ ID

DÉVELOPPEMENT

OUSMANE SONKO : « TOUT EST FIN PRÊT POUR LE LANCEMENT DE 60 PROJETS »

■ Par Djiby Sène

Louga – Le Premier ministre, Ousmane Sonko, a annoncé, samedi, à Louga, que le gouvernement est «fin prêt» pour procéder au lancement, d'au minimum, 60 projets d'envergure destinés à transformer le Sénégal. "Dans les jours, mois et années à venir, tout est fin prêt pour se lancer dans les grands chantiers du président de la République. Nous avons déjà étudié ces grands chantiers, qui sont au minimum 60 projets d'envergure et qui vont transformer le Sénégal", a-t-il déclaré.

Ousmane Sonko s'exprimait lors du lancement officiel des activités de nettoyage de la journée nationale »Setal Sunu Réew« à la gare routière dite de Dakar de Louga, en présence de plusieurs autorités administratives, dont la gouverneure de la région de Louga, Ndèye Nguenar Mbodj, le maire de la ville de Louga, Moustapha Diop et le député Abdou Lahad Ndiaye.

Il a souligné que "le lancement de ces grands chantiers du président de la République, Bassirou Diomaye Faye marquera une étape décisive dans la mise en œuvre de son programme". "Ces projets donneront naissance à d'autres initiatives, et c'est vous, la jeunesse, qui allez les réaliser", a-t-il ajouté.

Le chef du gouvernement a rappelé que "l'exécutif est en place depuis neuf mois, mais ne dispose d'une majorité parlementaire que depuis novembre dernier". Selon lui, cette nouvelle configuration institutionnelle permet désormais au gouvernement de faire adopter les réformes nécessaires à la concrétisation de son programme. Il a également insisté sur "l'ampleur du



travail accompli jusqu'ici », expliquant qu'« une phase préalable d'audit et d'évaluation a été nécessaire pour identifier les dysfonctionnements et définir une stratégie de redressement du pays ».

Le Premier ministre a assuré que "tout est désormais prêt pour engager ces projets structurants, qui donneront naissance à d'autres initiatives de développement, insistant sur le rôle central de la jeunesse dans la mise en œuvre de ces réformes, affirmant que ce sont les jeunes qui réaliseront ces transformations et non les diri-

geants seuls depuis leurs bureaux à la Présidence ou à la Primature. Le chef du gouvernement a ainsi exhorté "la population, et particulièrement la jeunesse, à s'impliquer activement dans ce processus de changement », saluant "la forte mobilisation des jeunes de Louga", soulignant "leur engagement pour l'avenir du pays". Il a appelé à "éviter toute précipitation et à privilégier une approche réfléchie et structurée dans la conduite des réformes".

Il a également remercié « les autorités locales, notamment le maire de Louga, le député du département Abdou Lahad Ndiaye, ainsi que le Secrétaire général du gouvernement Al Aminou Lo, son « bras droit » à la Primature. Il a également exprimé sa reconnaissance au gouverneur de la région pour son accueil et son engagement dans la gestion des dossiers locaux.

Ousmane Sonko a également évoqué "l'importance symbolique du lieu » où cette annonce a été faite. Une gare routière, qu'il a décrite comme « un élément clé du dispositif de transport national ». Il a insisté sur le rôle crucial du transport dans le développement du pays, affirmant que sans un réseau de transport efficace, l'économie, l'éducation et la santé ne peuvent fonctionner correctement.

Sonko a ainsi "rendu hommage aux transporteurs pour leur contribution au dynamisme du pays" et a évoqué "les défis liés à l'insalubrité dans ces lieux de forte affluence, où des solutions devront être apportées".

Le chef du gouvernement a évoqué le projet « Sénégal 2050 » dans lequel plusieurs fils de Louga sont impliqués, affirmant que "ce programme stratégique jouera un rôle central dans la transformation économique et sociale du pays". ■

AGRICULTURE

■ Par Assane Dème

Kaolack – La campagne de commercialisation des graines d'arachide 2024-2025, qui avait officiellement démarré le 5 décembre, sur l'ensemble du territoire national, n'a pas répondu à l'attente des producteurs et autres acteurs qui s'activent dans cette filière très importante dans l'économie nationale, a constaté l'APS sur le terrain.



Le secrétaire général du Cadre de concertation des producteurs d'arachide (CCPA), Sidy Bâ, rappelle que les chiffres de l'an passé rendus publics par la Direction de l'analyse, de la prévision et des statistiques agricoles (DAPSA), la production était estimée à 1,5 million de tonnes. Pour cette année, "la production d'arachide est estimée entre 700 et 800 000 tonnes qui restent d'ailleurs à confirmer", a-t-il précisé, indiquant que "les conséquences, pour les producteurs que nous sommes, c'est la baisse drastique de nos revenus qui s'annoncent", souligne Sidy Bâ,

Si certains producteurs et paysans de la région de Kaolack indexent la "mauvaise qualité des semences et engrais, M. Bâ pense le contraire pour ce qui est de l'engrais, ajoutant que l'arrêt pluviométrique survenu, à un moment critique de la production, entre le 25 août et les 12 et 25 septembre et le niveau de fertilité des terres, puisque ce sont les mêmes engrais qui sont toujours utilisés et qui ont fait leur preuve.

Selon lui, au mois d'août, il a été enregistré, à Gandiaye, pas moins de 200 mm de pluies, alors qu'au mois de septembre, la pluviométrie se situait à plus de 300 mm. "De fortes pluies qui causent plus de dommages que d'effets qui peuvent booster la production", a-t-il souligné.

"Cette année, la campagne de commercialisation de l'arachide est assez particulière puisqu'il y a moins d'acheteurs par rapport aux années précédentes et qu'un seul huilier dans le marché, la SONACOS (Société nationale de commercialisation des oléagineux)", a-t-il fait observer.

Selon lui, le prix au producteur indiqué par le Comité national interprofessionnel de l'arachide (CNIA) et validé par l'Etat n'est pas respecté, parce que les producteurs bradent leurs graines à des prix inférieurs à celui indiqué.

"Aujourd'hui, les graines d'arachide sont vendues dans les marchés à 225 francs CFA, mais de manière clandestine. D'ailleurs, il y a eu quelques arrestations dans différentes localités du pays. Ce qui fait que, même s'ils vendent leurs produits, ils le font en cachette", a souligné Sidy Bâ. Cette situation, à l'en croire, a fait que les revenus des producteurs d'arachide ont "fortement baissé" par rapport aux années passées, "parce

KAOLACK : LA CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION DE L'ARACHIDE 2024-2025 N'A PAS RÉPONDU À L'ATTENTE DES PRODUCTEURS



qu'une bonne partie des points de collecte n'est pas opérationnelle. Ce qui fait que les opérateurs privés stockeurs (OPS), qui étaient dans la filière, n'ont pas d'argent pour s'engager dans cette campagne", a-t-il fait noter. Il ajoute que les exportateurs qui étaient actifs dans la commercialisation des graines d'arachide sont "invisibles", impactant "considérablement" la bonne campagne de commercialisation.

Cette année, le gouvernement a fixé à 305 francs CFA le prix du kilogramme d'arachide pour la nouvelle campagne de commercialisation dudit produit agricole, a annoncé, mardi, à Dakar, le Premier ministre, Ousmane Sonko. Le prix de l'arachide au kilogramme connaît une hausse de 25 francs par rapport à la précédente campagne de commercialisation des récoltes où il était fixé à 280 francs CFA.

Intervenant à un conseil interministériel consacré à cette nouvelle campagne de commercialisation des produits agricoles (2024-2025), le Premier ministre, Ousmane Sonko, assurait que l'Etat du Sénégal est allé au-delà de la proposition faite par le Comité national interprofessionnel de l'arachide (CNIA).

Le CNIA, qui réunit des producteurs d'arachide, avait proposé au gouvernement de fixer le prix du kilogramme à 290 francs CFA, selon Ousmane Sonko, ajoutant que "nous avons été obligés de procéder à un arbitrage en tenant compte des intérêts des producteurs et des huiliers".

Le blocage de l'exportation des graines mis en cause

Parmi les causes de cette campagne de commercialisation au "mauvais goût", certains acteurs de la filière pointe du doigt le blocage, par les nouvelles autorités sénégalaises, de l'exportation des graines d'arachide qui, pourtant, faisait l'affaire des producteurs et autres exportateurs. "S'il y avait assez d'acheteurs, avec la présence des autres huiliers qui étaient là, on n'allait pas connaître cette campagne qui, il faut dire, n'est pas des meilleures. Il y a beaucoup de leçons à tirer et, probablement, l'Etat du Sénégal, à travers le ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage, tireront les leçons qu'il faut", espère Sidy Bâ. Soulignant que les rendements sont "assez faibles", il pense que cette donne "inédite" est due, "certaine-

ment", aux effets néfastes du changement climatique avec son lot de désagréments dont l'irrégularité de la pluviométrie, la non prise en compte, par les producteurs et autres paysans de l'information climatique dans la planification de leurs activités agricoles, entre autres phénomènes à analyser par les chercheurs et autres spécialistes du développement agricole. Parmi ceux-là, il cite ceux de l'Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie (ANACIM), l'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA), les ingénieurs et techniciens du ministère en charge de l'Agriculture, aussi bien au niveau central que celui déconcentré, pour "booster" les rendements agricoles, surtout dans cette partie centrale du Sénégal communément appelée "Bassin arachidier".

"L'autre constat fait durant l'hivernage de 2024, c'est que, maintenant, il pleut beaucoup plus en septembre qu'en août. Les pluies qui tombent au mois de septembre causent beaucoup de dégâts chez les producteurs", a fait remarquer Sidy Bâ.

Le président de l'association "Aar Sunu Moomeel" (Préserver notre patrimoine), Bassirou Bâ, réclame lui, la dissolution du CNIA et son remplacement par une structure capable de mieux défendre les intérêts des acteurs de la filière arachidière.

Il faut dissoudre le CNIA pour une meilleure représentativité des petits producteurs ruraux et inciter la création d'un comité national de concertation interprofessionnel réunissant toutes les organisations de producteurs, a-t-il suggéré.

"Les paramètres utilisés ne sont pas régulièrement évalués et corrigés, l'estimation des coûts de la main-d'œuvre et la valorisation de la main-d'œuvre familiale ne sont pas totalement prises en compte lors de la fixation du prix de l'arachide par le gouvernement", a déploré Bassirou Bâ.

D'après lui, le seuil de sauvegarde fondé sur la valeur du travail ne rémunère pas réellement l'effort du producteur. C'est pourquoi ses camarades et lui réclament la suppression de la subvention des semences d'arachide et le renforcement de celle des engrais, l'ouverture des frontières en vue d'une meilleure commercialisation de l'arachide et la suppression du prix plancher.

Pour sa part, Sidy Bâ, également porte-parole du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR), s'oppose "catégoriquement" à la suppression du Comité national interprofessionnel de l'arachide, estimant, toutefois, qu'il doit être dirigé par un producteur d'arachide qui connaît mieux les réalités de cette filière. "Malheureusement, lors de la dernière assemblée générale, on l'a confié à un opérateur semencier stockeur", a dit M. Bâ, membre du CNIA.

Les coopératives communautaires, "normalement" une affaire exclusive des acteurs

Dans le souci du gouvernement du Sénégal de mettre en place des coopératives agricoles communautaires, le président du CRCR de Kaolack invite les pouvoirs publics à s'appuyer sur l'existant, estimant que l'initiative de telles structures est une affaire exclusive des acteurs agricoles.

Pour le syndicaliste agricole, Ibrahima Thiam de Médina Niassène, dans la commune de Keur Madiabel, l'initiative de création de coopératives agricoles communautaires doit être laissée à l'appréciation des "véritables acteurs" du secteur, un des poumons de l'économie sénégalaise.

"Les autorités sénégalaises doivent laisser la primauté aux organisations professionnelles d'agriculteurs et autres acteurs du monde rural. Les paysans sont parties prenantes dans le dispositif de planification et de développement agricole, il faut leur donner l'occasion de s'exprimer et de s'affirmer dans cette dynamique enclenchée par les nouveaux tenants des pouvoirs exécutif et législatif", a-t-il soutenu.

Selon lui, dans l'étape de Koungheul, dans la région de Kaffrine (centre), durant la campagne électorale des élections législatives anticipées du 17 novembre 2024, le Premier ministre, "très rassurant", avait promis de rendre au pays, à l'agriculteur, à au producteur agricole, sa souveraineté.

"Nous sommes des citoyens apolitiques qui n'œuvrons que pour le développement économique et sociale de notre pays, nous réclamons plus d'attention de la part de nos autorités", a lancé M. Thiam qui soutient actuelle de l'agriculture sénégalaise crée du chômage dans ce pays.

"Il n'est pas du devoir de l'Etat de créer des coopératives, il doit encourager les initiatives communautaires qui existent et les soutenir. Beaucoup d'initiatives ont été créées par l'Etat mais qui n'ont abouti à rien ; c'est le cas du syndicat +Japandoo+, parce que le président Abdoulaye Wade est allé au Canada où il a vu comment les producteurs sont organisés et dit qu'il va créer des syndicats forts", a rappelé, à son niveau, Sidy Bâ, le porte-parole du CNCR.

La Société coopérative du groupement inter-villageois des producteurs agricoles (SCOP) de l'arrondissement de Ngodji a été créée depuis cinq ou six ans qui, tant bien que mal, parvient à régler les problèmes de ses membres à travers la distribution d'engrais et des semences, l'organisation de sessions de formation et du matériel agricole subventionné et vendu à ses membres, a fait savoir Sidy Bâ.

"Si l'Etat crée des coopératives à la place des véritables acteurs, il va déstabiliser les initiatives déjà créées par des paysans et gérées par des paysans eux-mêmes. Et on va des hommes d'affaires et autres agro-business qui vont s'immiscer dans ce secteur et continuer à faire leurs affaires sur le dos des paysans et autres producteurs agricoles", a-t-il alerté.

D'après lui, le ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage doit mettre la pédale douce, en se concertant avec les organisations professionnelles, en se basant sur l'existant, le renforcer et



encourager les autres à intégrer cette dynamique d'organisation communautaire.

L'agriculture biologique, une alternative pour booster la production

Dans la région de Kaolack, jadis bassin arachidier, se veut désormais un bassin agricole où les paysans et autres producteurs estiment qu'il faut aller vers une agriculture biologique pour booster la production afin d'atteindre la souveraineté alimentaire.

"Les produits chimiques qui sont, le plus souvent, utilisés dans notre agriculture, constituent, non seulement, un danger pour la santé des populations, mais aussi pour la fertilité des sols", a signalé Abdoulaye Seck Wilane, un producteur agricole du département de Niourou du Rip. Selon lui, dans sa politique de développement agricole, l'Etat du Sénégal doit trouver des stratégies allant dans le sens de mettre en valeur une agriculture biologique.

Cheikh Ahmed Tidiane Thiam est du même avis, expliquant que l'agriculture biologique a fini de faire ses preuves dans beaucoup de pays dont leur développement est basé sur l'agriculture. Le président du CCPA est favorable, pour sa part, à une transition vers l'agroécologie pour avoir une production et de très bons rendements agricoles. "Avec le phénomène de la biodiversité, il faut vraiment tendre vers l'agroécologie qui veut qu'on utilise moins d'engrais chimiques et moins de pesticides pour booster la production, augmenter les rendements agricoles et permettre aux générations futures de trouver des terres fertiles avec une bonne biodiversité", a-t-il dit.

Selon lui, la tendance mondiale, aujourd'hui, c'est la

promotion d'une agriculture biologique et non de promouvoir l'"utilisation abusive" des pesticides chimiques, des engrais qui, à l'en croire, ont causé du tort aux pays et aux sols des régions et de Louga (nord) et Kaolack, lessivant l'essentiel des terres cultivables, et de mettre en valeur les engrais organiques, d'autant plus que les terres sénégalaises ne sont pas extensibles.

Pour Ibrahima Thiam, chargé des revendications du Syndicat national des cultivateurs, maraichers et éleveurs du Sénégal (SCEMS) affilié à la Confédération syndicale autonome (CSA), l'agriculture sénégalaise a rencontré, cette année, beaucoup de difficultés dont le faible rendement des productions agricoles particulièrement pour l'arachide.

"Certes, il a plu abondamment cette année, mais les rendements n'ont pas suivi. Certains accusent la mauvaise qualité des semences et engrais, moi je ne peux pas dire quelle est la véritable cause de cette situation qui a fait que, malgré les efforts des cultivateurs, les résultats attendus ne sont pas au rendez-vous", a-t-il déploré.

M. Thiam dit ne pas comprendre qu'avec le faible rendement de la production d'arachide, les producteurs sont obligés de vendre leurs productions à la SONACOS, alors que les opérateurs privés stockeurs restent devoir de l'argent aux producteurs.

"Cette situation, avec le prix plancher de 305 francs CFA fixé par le gouvernement, fragilise le producteur qui, pour vendre son produit et avoir de l'argent pour prendre en charge ses besoins et ceux de sa famille, est obligé de vendre ses graines d'arachide à des commerçants qui les achètent à de vilains prix", a-t-il regretté.

Ibrahima Thiam, producteur dans la commune de Keur Madiabel, qui dit avoir semé plus de 1,119 tonne d'arachide sur une superficie de près 15 hectares, mais n'a récolté que 350 kilogrammes d'arachide seulement.

"Quand les nouvelles autorités ont fixé un nouveau prix au producteur, on avait beaucoup d'espoirs mais, au final, c'est une déception. Parce qu'au moment de vendre nos maigres productions, nous avons été obligés de faire face à des bandits économiques qui sont au cœur de la commercialisation. C'est la SONACOS qui est la cause principale de nos problèmes", s'est-il indigné.

Il affirme que cette présente campagne de commercialisation de l'arachide n'est pas du goût des producteurs agricoles, puisque des personnes véreuses font le tour des villages et autres marchés hebdomadaires pour s'approvisionner en graines d'arachide.

"Nous demandons aux autorités d'ouverture les frontières pour permettre l'exportation de l'arachide. Si cette situation perdure, que l'Etat sache que la famine va s'installer dans le monde rural, parce que les producteurs d'arachide sont faibles, les paysans ne disposent que du mil, du maïs et du foin", a dit Ibrahima Thiam qui invite l'Etat à prévoir des vivres de soudure.

Il affirme que la présence des chinois dans le processus de commercialisation des graines d'arachide avait toujours été au grand bonheur des producteurs, parce que le kilogramme dépassait plus de 500 francs CFA. Mais, la fermeture des frontières à l'exportation de l'arachide ne fait qu'appauvrir le monde rural.

"Les opérateurs privés stockeurs vivent des subventions de l'Etat, en exploitant "impitoyablement" les producteurs, alors qu'avec les chinois, ils croisent les doigts, parce qu'avec ces asiatiques, le prix au producteur est valorisé au grand bonheur des acteurs agricoles", a signalé le syndicaliste du secteur agricole.

Il invite les pouvoirs publics, particulièrement le gouvernement à travers le ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage à adopter une "démarche participative et inclusive" afin d'écouter "tous les sons de cloche agricole".

"Mettre à la disposition d'un politicien ou d'un homme affaire de plus de 100 tonnes semences et d'engrais, ainsi que des subventions et autres intrants agricoles et laisser en rade les véritables ayants-droits, c'est une véritable perte pour l'Etat du Sénégal, parce que c'est au détriment des véritables acteurs qui ne vivent et ne font vivre que les activités agricoles", a-t-il fait observer.

Le gouvernement, à son avis, doit ouvrir de grandes concertations agricoles avec les véritables acteurs pour essayer de trouver des solutions aux problèmes du secteur agricole, "parce que les rapports qui sont présentés à l'Etat ne disent pas souvent la vérité. Dans le Saloum, il n'y a pas d'arachide, les rendements sont très faibles".

"C'est certainement parce qu'il n'y a pas semences certifiées dans ce pays, il n'y a que des semences écrémées. Il fait aller vers le renouvellement du capital semencier", a-t-il indiqué. Il estime que "le kilogramme devrait pouvoir être vendu à, au moins, 500 francs CFA ou plus, parce que j'avais même proposé entre 1000 et 1250 francs CFA le kilogramme d'arachide".

"Nous fondions beaucoup d'espoirs vis-à-vis du président de la République, Bassirou Diomaye Faye, qui est un fils de paysan, qui connaît bien le secteur agricole. Il doit faire en sorte que les véritables agriculteurs soient identifiés, au lieu d'écouter les agro-business qui ne sont là que pour leurs propres profits économiques", a martelé Thiam.

Le chef de l'Etat, d'après lui, doit avoir une "claire visibilité" du secteur et des acteurs agricoles pour pouvoir faire, avec son gouvernement, une "meilleure planification" des politiques agricoles telles que préconisées par le nouveau référentiel des politiques publiques "Vision Sénégal 2050".

"On ne peut guérir un malade si on ne connaît pas la maladie dont il souffre. Parce que, jusqu'ici, pour la plupart des rencontres, on n'appelle pas les véritables acteurs. Et si ces derniers usent de toutes sortes de subterfuges pour être présents, on ne leur donne pas la parole pour pouvoir entendre la voix des paysans et du monde rural", a souligné ce producteur agricole du département de Niour du Rip.

Le décortiquage des graines d'arachide, une source de revenus pour les femmes

Le décortiquage des graines d'arachide est devenu, dans la région de Kaolack, une activité très lucrative devenue une véritable source de revenus pour les femmes locales qui en trouvent une réelle activité génératrice de revenus pour elles, au grand bénéfice de leurs familles respectives.

Partout dans la région, même dans les coins les plus reculés des différents départements, les femmes ont, presque, la seule et une unique activité : décortiquer des graines d'arachide moyennant 3000 francs CFA par jour.

"Si dans les années précédentes on faisait de très bonnes affaires, cette année, c'est la déception totale puisqu'il n'y a pas de graines à décortiquer dans le Saloum", nous a confié Mariama Diagne, agricultrice et transformatrice de produits locaux dans la commune de Wakh Ngouna.

A Mbadakhouna, dans le département de Guinguinéo, Modou Faye et Coumba Sène, qui s'activent également dans le décortiquage de graines d'arachide, affirment en chœur que "cette campagne agricole est la plus catastrophique à part la sécheresse des années 1970".

"Pendant cette période de récolte et de commercialisation des graines d'arachide, en plus de nos autres activités professionnelles, on peut se retrouver avec plus que ce qu'un fonctionnaire de classe moyenne peut prétendre mensuellement", s'est rappelée, pour sa part, la sexagénaire, Khoudia Mbaye de la commune de Keur Socé, dans le département de Kaolack.

Les tentatives de rencontrer un responsable de l'usine Lyndiane de la SONACOS sont restées vaines, de même, qu'un entretien avec le responsable intérimaire de la Direction régionale du développement rural (DRDR) de Kaolack, Samba Gaye, et du président du Collectif des producteurs et exportateurs de graines d'arachide (COPEGA), Habib Thiam, malgré nos multiples et incessantes interpellations physiques et téléphoniques. ■



CULTURE

■ Par Fatou Kiné Sène

Dakar – L'historien, critique de cinéma, producteur et réalisateur bénino-sénégalais, Paulin Soumanou Vieyra, né le 31 janvier 1925, et le centenaire de la naissance cette année, a su très tôt l'importance de "figer cette extraordinaire mémoire des cinémas africains", a indiqué à l'APS l'universitaire et critique de cinéma sénégalais, Thierno Ibrahima Dia.

Natif de Porto-Novo au Dahomey (actuel Bénin), Vieyra devenu citoyen sénégalais, est reconnu comme le premier critique et historien du cinéma africain, selon M. Dia, relevant qu'il a permis de documenter très tôt les cinémas africains à travers son ouvrage "unique" en son genre intitulé "Le cinéma africain : des origines à 1973" publié en 1975 par la maison d'éditions "Présence africaine".

L'auteur, premier africain à avoir étudié le cinéma, anthropologue visuel formé par Jean Rouch [réalisateur et anthropologue français] est aussi un chercheur et historien qui, en tant que témoin et artisan a donné une information quasi exhaustive sur les films de tous les pays d'Afrique, y compris le Maghreb ainsi qu'une réflexion sur la situation, les problèmes et la défense de l'art et de l'industrie cinématographique, lit-on d'ailleurs sur la note de présentation de cette publication.

Selon Thierno Ibrahima Dia, enseignant de cinéma à l'université Bordeaux-Montaigne, par ailleurs rédacteur en chef du magazine "Africiné" dédié exclusivement aux cinémas africains, "ce livre est une ressource unique pour comprendre et embrasser les cinémas africains".

Paulin Soumanou Vieyra, estime-t-il, a ouvert toute une voie que les critiques africains et le magazine « Africiné », basé à Dakar, cherchent à poursuivre et à consolider, en s'appuyant sur ses travaux qui sont «essentiels». "Pour tous ceux qui s'intéressent au cinéma, chercheurs, critiques et journalistes, Vieyra est inspirant et son œuvre est éternel", souligne-t-il, regrettant toutefois qu'il ne soit pas assez connu par le grand public malgré "son travail extraordinaire, essentiel et unique".

Le film « En résidence surveillée » (1981) avec l'acteur Douda Seck et Paulin Soumanou Vieyra.

Après son film de fin d'études réalisé en 1954, intitulé "C'était il y a quatre ans", qui a fait scandale parce que contenant une scène jugée "subversive", Paulin Soumanou Vieyra tourne avec d'autres étudiants africains Mamadou Sarr (coréalisateur), Jacques Mélo Kane (directeur de photo) et Robert Caristan (caméraman) le premier film du continent intitulé "Afrique-sur-Seine".

Ce court métrage en noir et blanc de 22 minutes, jugé "culte", parle de la vie des Africains émigrés à Paris dans les années 1950, marque ainsi la naissance du cinéma en Afrique subsaharienne.

Panafricaniste convaincu et militant engagé

Thierno Ibrahima Dia souligne par ailleurs l'apport de Vieyra, qui au-delà du théoricien qu'il a été, a su accompagner les talents cinéastes africains aussi à travers la naissance de la Fédération panafricaine des cinéastes (Fepaci) et lors des formations données à Dakar. Il était le mentor de nombreux réalisateurs dont Flora Gomes de la Guinée-Bissau, Djibril Diop Mambety, Ababacar Samb Makharam, Clarence Delgado du Sénégal, entre autres.

Directeur du service "Actualités de l'AOF [Afrique occidentale française] » de 1956 à 1960 puis du Sénégal indépendant de 1960 à 1975 à la demande du poète président Léopold Sédar Senghor, Paulin Soumanou Vieyra a développé toute une activité de diffusion du cinéma africain et accompagné les cinéastes de l'époque et précisément Sembene Ousmane.

"En tant que directeur du service Actualités sénégalaises [Chargées de filmer toutes les sorties et déplacement du président de la République au Sénégal et dans le monde], il disposait de moyens techniques. Lorsque Sembene est revenu de Moscou avec une vieille caméra américaine pour faire "Borom Sarret" sorti en 1963, Vieyra a mis à sa disposition

CINÉMA : PAULIN SOUMANOU VIEYRA, PRÉCURSEUR ET THÉORICIEN DES CINÉMAS D'AFRIQUE NOIRE



le matériel technique des actualités sénégalaises", raconte Thierno Ibrahima Dia.

Il fait savoir que par la suite, Paulin Soumanou Vieyra, de manière plus officielle, sera le directeur de production de Sembene, ce qui a permis à ce dernier de se libérer de la production et de se consacrer à la création.

Il est, selon lui, l'un des moteurs de la Fepaci qui regroupe les réalisateurs africains depuis son lancement en 1969 lors du festival culturel panafricain d'Alger sous l'égide de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Le réalisateur sénégalais Ababacar Samb Makharam fut le premier secrétaire général de la Fepaci. "Il pèsera de tout son poids avec Ababacar Samb Makharam pour une démarche panafricaine qui inclue toute l'Afrique depuis l'Egypte jusqu'à l'Afrique du Sud, la partie francophone et ceci a permis une identité panafricaine", explique Thierno Ibrahima Dia.

Selon lui, Vieyra est un "personnage essentiel pour Sembene, pour le cinéma sénégalais voire africain", car estime-t-il, "si aujourd'hui des réalisateurs comme les Tunisiens Tahar Cheriaa (1927-2010), fondateur des Journées cinématographiques de Carthage et son descendant Mohamed Chalouf, se retrouvent dans cet héritage, c'est grâce à ce travail".

Pour sa part, le doyen des cinéastes sénégalais, le réalisateur Ben Diogoye Bèye, retient de Paulin Soumanou Vieyra, "un homme pas très bavard, conscient de sa mission de fonctionnaire de l'Etat, travailleur, posé, social et amusant". Le fait que Vieyra ne soit pas bien connu du grand public se justifie par son statut de fonctionnaire. Il n'a pas pu se libérer qu'après sa retraite, relève-t-il.

Membre de l'association des cinéastes sénégalais associés "Cinéseas", Vieyra était un homme de conciliation qui tempérait les ardeurs, selon le doyen Bèye qui fait savoir qu'il a formé beaucoup de réalisateurs et techniciens sénégalais, bisau-guinéens, entre autres.

Inscrit en biologie, Vieyra va finalement faire du cinéma à l'IDHEC

Paulin Soumanou Vieyra a quitté son pays natal à l'âge de 10 ans pour poursuivre ses études secondaires dans un internat et s'inscrit ensuite à l'université de Paris pour commencer des études de biologie.

"C'est par hasard, alors qu'on cherche un extra pour jouer le rôle d'un tirailleur sénégalais dans "Le diable au corps" (1947), film de Claude Autant-Lara avec Micheline Presle et Gérard Philippe, qu'il accède au monde du cinéma", raconte l'écrivaine Françoise Pfaff dans son texte intitulé "Paulin Soumanou Vieyra, pionnier de la critique et de la théorie du cinéma afri-

caïn". Le document est paru dans un ouvrage collectif de la revue "Présence Africaine" publié en 2005 et consacré au "Cinquantième de cinéma africain: hommage à Paulin Soumanou Vieyra".

Premier africain diplômé de l'IDHEC (l'institut français des hautes études cinématographiques qui est aujourd'hui la Femis) qu'il a intégré en 1952, Vieyra en ressort comme réalisateur, régisseur et producteur. Il aura à son actif 32 films composés pour la plupart de courts métrages documentaires et fictions et un seul long métrage intitulé « En résidence surveillée » réalisé en 1981 et qui parle des premiers dirigeants de l'Afrique indépendante.

« Je garde à l'esprit un homme cordial, généreux, lucide, intègre, au savoir tranquille et méthodique (attribuable à sa formation scientifique ?), qui savait aussi manier l'humour », a témoigné l'écrivaine française d'origine guadeloupéenne. Elle y ajoute que Vieyra a été "un Témoin attentif de la naissance et de l'évolution du cinéma subsaharien, ses écrits fournissent aux historiens et aux critiques de précieux documents de recherche".

Premier directeur des programmes de l'ORTS devenue RTS

Décédé il y a 38 ans, il a été aussi témoin de la mémoire visuelle du Sénégal et de l'Afrique en tant que directeur des "Actualités sénégalaises" de 1960 à 1975 suivant partout dans tous ses déplacements le président Senghor qui avait fait appel à lui pour fixer la mémoire des jeunes pays indépendants du continent. Ces images, selon Ben Diogoye Bèye, étaient diffusées avant chaque projection de films dans les salles de cinéma.

Le reporter Vieyra prendra ensuite la direction des programmes de la télévision sénégalaise naissante et devient ainsi le premier directeur des programmes de l'ORTS. Dans sa biographie, on lui attribue la mise en place des premières structures de cette télévision qui est devenue aujourd'hui la Radiodiffusion télévisuelle sénégalaise (RTS).

Paulin Soumanou Vieyra a à son actif, une trentaine de films, en majorité, des courts métrages documentaires et des ouvrages dont le livre « Le cinéma africain : des origines à 1973 », publié en 1975 par la maison d'éditions «Présence africaine» qui a permis de documenter très tôt les cinémas africains.

Ses dernières années furent consacrées à la transmission de son savoir aux jeunes générations au Centre d'études supérieures des techniques de l'information (CESTI) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar où il a enseigné jusqu'à sa mort. Il est décédé le 4 novembre 1987 à Paris et enterré au cimetière catholique de Bel Air à Dakar où repose aussi son épouse, l'écrivaine et poétesse guadeloupéenne, Myriam Warner-Vieyra qui a été bibliothécaire à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Concepteur d'une nouvelle écriture du documentaire

Pour le journaliste et critique Baba Diop, Vieyra a été le concepteur d'une nouvelle écriture documentaire. "Il a eu un regard nouveau sur le documentaire différent de la méthode classique, c'est lui le concepteur d'une nouvelle écriture du documentaire", dit-il, estimant par ailleurs que Paulin Soumanou Vieyra a ouvert le chemin sur une nouvelle forme avec sa série de documentaires « 1 minute, un film ».

Selon le journaliste formateur, cette technique du « 1 mn, un film » devrait être enseignée aujourd'hui avec les nouvelles technologies. Le réalisateur Paulin Soumanou Vieyra, ajoute M. Diop, a posé le premier jalon de notre visage du documentaire avec son premier film de fin de formation "C'était il y a quatre ans", un court métrage de 5 minutes réalisé en 1954 et qui raconte la nostalgie d'un étudiant africain à Paris.

Ce film qui a fait scandale à sa sortie parce que contenant une scène jugée "subversive", montre un plan où le quotidien français "L'humanité" est posé sur une chaise alors que le journal "Le monde" est à terre.

"En refusant de couper le plan, Vieyra campait déjà aussi sur sa foi en la liberté d'expression dont le cinéma devrait être la traduction et son choix pour un cinéma engagé, témoin de l'histoire et reflétant les réalités au quotidien", avait écrit le critique burkinabé Clément Tapsoba dans un portrait intitulé « Portrait de Paulin S. Vieyra (1925-1987) : l'homme à la casquette » dans l'ouvrage "Afriques 50 : Singularités d'un cinéma pluriel" paru en 2005 chez "L'Harmattan Paris".

Vieyra réalise à Paris en 1955 "Afrique sur seine" avec ses compatriotes Mamadou Sarr (scénario et coréalisateur), Jacques Mélo Kane (caméra), Robert Caristan (directeur de photo) qui relate le quotidien des Noirs, des Sénégalais en particulier et

d'Africains en général. Ce film d'une durée de 21 minutes, en noir et blanc, marquant la naissance du cinéma en Afrique noire montre des étudiants, artistes pour la plupart, vivant à Paris, friands et nostalgiques de leur culture. Ils sont dans des endroits qu'ils fréquentent souvent : rencontre au quartier latin, soirées dansantes.

Il pose les interrogations de ces étudiants, sur leur identité, leur civilisation, leur culture et leur avenir. Une voix off se demande si l'Afrique est-elle seulement en Afrique ou au bord de la Seine ? Baba Diop rappelle qu'il était interdit à l'époque aux Africains de filmer l'Afrique, d'où la réalisation du film à Paris. Vieyra tourne en 1981 le documentaire "L'envers du décor" un making-off sur le film "Ceddo" de Sembene Ousmane et surtout montre comment travaillait ce dernier. Il y a aussi son seul long métrage de plus d'une heure (100 minutes) "En résidence surveillée", un film politique réalisé en 1981 et qui fait état de la gestion des pays africains post indépendance.

Son film "Môl" (1966) un docu-fiction "visionnaire" montre déjà les difficultés de la pêche, la raréfaction des poissons à cause des grands chalutiers et surtout les faibles moyens des pêcheurs sénégalais, des difficultés qui se posent aujourd'hui encore. L'histoire du film tournée à Kayar, Saint-Louis et Dakar raconte la vie d'un jeune pêcheur de Kayar, conscient qu'il ne peut pas vivre de son travail avec une pirogue sans moteur, décide de se mettre à l'heure de la modernité.

Les réalités africaines sont prises en compte, car avant de prendre sa décision, il demande la permission aux génies et à son oncle maternel de Saint-Louis, "un geste bien africain que l'on a tendance à perdre de nos jours", analyse le critique.

Pour le journaliste Baba Diop, son film "Lamb" (1963) "très pédagogique" met en exergue un sport national bien sénégalais très prisé (rappelant la lutte gréco-romaine) qui n'a pas été



importé, une forme de lutte traditionnelle avec ses pratiques que le monde de la lutte gagnerait à connaître. "Lamb" sera sélectionné dans la compétition officielle court métrage au festival international de Cannes (France) en 1964. Il a été restauré en 2014 et montré à Cannes la même année.

L'universitaire et critique de cinéma sénégalais, Thierno Ibrahima Dia, estime que Paulin a aussi fait un clin d'œil à la fiction, des films pleins d'humour tels que "La bicyclette" (1967), "Le gâteau" (1967), "Rendez-vous" (1967).

Au total, il réalisera 32 films dont un seul long métrage fiction. Certaines de ces réalisations seront restaurées cette année dans le cadre de la célébration de son centenaire, selon son fils Stéphane Vieyra, président de l'Association PSV/films, chargé de promouvoir l'œuvre de Paulin Soumanou Vieyra. ■

HOMMAGE : CLARENCE DELGADO INVITE À RECONNAITRE LE TRAVAIL DE PAULIN SOUMANOU VIEYRA

■ Par Fatou Kiné Sène

Dakar – **Paulin Soumanou Vieyra, premier cinéaste d'Afrique noire, historien et critique de cinéma dont on célèbre le centenaire de sa naissance, vendredi, mérite la reconnaissance de l'Etat sénégalais pour tout ce qu'il a fait pour le cinéma, estime le réalisateur Clarence Delgado. « Paulin a beaucoup fait pour le cinéma sénégalais et africain. On ne lui a jamais rendu hommage en reconnaissant ce qu'il a fait pour le 7e art et cela me hante, connaissant Paulin et ce qu'il a fait pour le cinéma », a déclaré Clarence Delgado dans un entretien accordé à l'APS.**

Clarence Delgado rappelle que c'est dans la discrétion que Vieyra dont le bureau n'était jamais fermé, recevait les gens pour les aider à avoir des pellicules pour tourner leurs films qu'il développe pour le compte des Actualités sénégalaises. « Il a fait cela dans la discrétion, mais les gens ne l'ont pas reconnu, et c'est ce qui me gêne un peu. Dans le cinéma sénégalais, on n'a pas reconnu le bienfait de Vieyra, un homme humainement bien pour qui j'avais beaucoup de respect », a-t-il insisté.

Selon Delgado, le théoricien du cinéma défendait tout temps et partout dans le monde les cinémas africains, mais malheureusement, fustige-t-il, « les Sénégalais et autres Africains ne lui ont pas rendu la pièce de sa monnaie ». « Il s'est battu au sein des instances. Lors des réunions, il défendait toujours le point de vue des cinémas d'Afrique subsaharienne en général et sénégalais en particulier. Il avait un carnet d'adresses. Il était tout le temps invité pour parler du cinéma africain. C'est pour cela qu'il a fait beaucoup de choses pour le cinéma africain », rappelle le réalisateur sur l'apport du pionnier Vieyra.



Il « aimait partager et échanger » avec les cinéastes

Clarence Delgado, premier assistant de Sembene Ousmane, invite à « reconnaître » le travail de Paulin Soumanou Vieyra, un « intellectuel au vrai sens du mot » qui, selon lui, « aimait partager et échanger » avec les cinéastes et autres.

Il rappelle également que le réalisateur de « Afrique sur seine » savait gérer les égos dans le milieu du 7e art où les acteurs étaient « très susceptibles ». « Il faisait attention à la susceptibilité des gens. Parce que, nous, on est susceptibles dans ce métier. Dès qu'on critique ton film, tu penses que le gars est ton ennemi. (...) Il avait beaucoup de pressions dans le monde du cinéma sénégalais en tant que critique de cinéma », indique-t-il. Delgado rappelle avoir connu Paulin Soumanou Vieyra à l'ambassade du Sénégal à Alger en marge du premier congrès de la Fédération panafricaine des cinéastes (Fepaci) en 1969. Son oncle, un diplomate,

avait reçu Vieyra, Ababacar Samb Makharam, Johnson Traoré, pour échanger des stratégies de diplomatie. C'est après son retour au Portugal où il est allé approfondir ses connaissances en cinéma après ses études à Alger, que Delgado fut présenté à Sembene Ousmane. « C'est Paulin S. Vieyra que j'ai connu en premier. J'étais super sympa avec lui et c'est Paulin alors directeur des actualités qui m'a présenté à Sembene Ousmane. Il m'a pris par la main et il est parti voir Sembene vu leur relation et c'est là que j'ai sympathisé avec Sembene Ousmane », se remémore Clarence Delgado.

Sa relation avec « L'Ainé des anciens » s'est fortifiée au fil des ans passant de sympathisants à collaborateurs pour devenir finalement une relation filiale entre « père et fils ». Selon lui, le lien qui unissait Paulin Soumanou Vieyra et Ousmane Sembene va au-delà du travail professionnel car, Sembene Ousmane passait tous les réveillons du 25 décembre chez Paulin Soumanou Vieyra, à la Patte d'Oie. ■